

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

AMENDEMENT

N ° AS1309

présenté par

Mme Vidal, M. Fait, Mme Le Feur, M. Le Gac, M. Lemaire, M. Olive, Mme Spillebout,
M. Travert et Mme Yadan

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.